

Montréal, le 21 décembre 2022

## Par dépôt électronique (SDÉ)

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal Hydro-Québec – Affaires juridiques 75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET:** Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-012-1

Dossier de la Régie : R-4152-2021 Phase 2

Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) confirme, par la présente, la tenue d'une séance de travail dans le dossier mentionné en objet et qui aura lieu le **18 janvier 2023 à partir de 9h30** par visioconférence, avec l'application Teams.

La Régie traitera notamment des sujets suivants lors de cette séance en lien avec les documents « Mécanisme de dépôt des normes de fiabilité » (le Mécanisme de dépôt) et « Processus de consultation préalable au dépôt des normes de fiabilité pour adoption par la Régie » (le Processus de consultation):

- 1. Incohérences au niveau des textes et améliorations;
- 2. Pertinence et nécessité de certaines propositions du Coordonnateur;
- 3. Nouvelle proposition du Coordonnateur concernant le dépôt du document « Guide d'application ».

Pour faciliter les échanges sur les textes des documents Mécanisme de dépôt et Processus de consultation, la Régie publie les textes dans le cadre desquels les éléments nécessitant des échanges sont surlignés en jaune (pièces A-0013 et A-0014).

Le lien pour joindre la séance sur ordinateur ou application mobile est le suivant : Cliquez ici pour rejoindre la réunion La Régie vous invite à bien vous familiariser avec le <u>Guide technique Microsoft</u> <u>Teams pour les participants à une audience à la Régie de l'énergie</u> et le <u>Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie de l'énergie</u> (<u>Microsoft Teams</u>), en faisant les adaptations nécessaires, dans ce dernier cas, puisqu'il s'agit d'une séance de travail et non d'une audience et qu'il n'y aura, par conséquent, aucun greffier-audiencier ou salles de consultations.

La Régie vous demande de bien vouloir vous joindre à la séance au moins 15 minutes avant le début de la rencontre, donc à partir de 9h15, afin de vous assurer que vos équipements fonctionnent bien.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

## (S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml